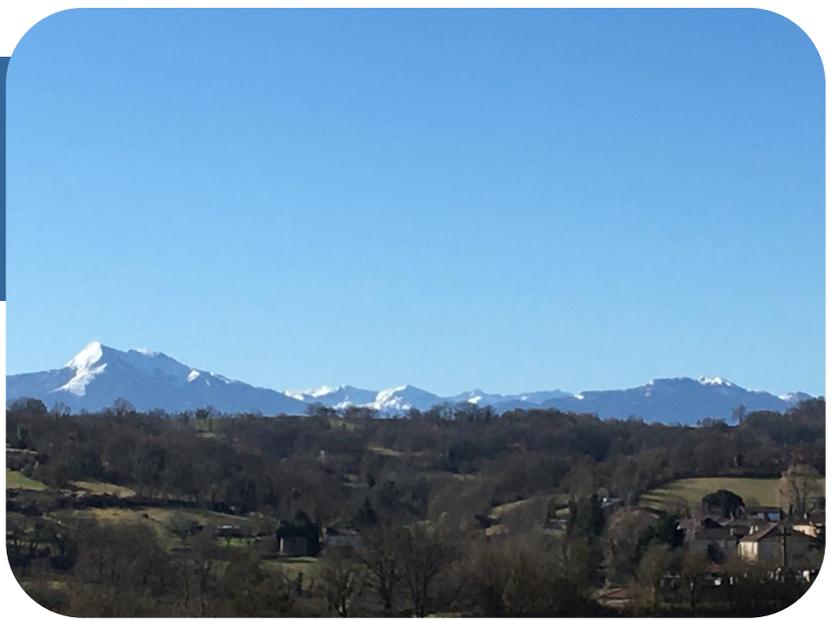


Auzas



Nos meilleurs vœux pour l'année 2022

Janvier, tout est gelé
Toujours emmitouflés

Février, le bien aimé
Il nous faut moins travailler

Mars, l'hiver repart
Les jonquilles se recroquevillent

Avril, s'apprête à fleurir
Les pinsons entament leur chanson

Mai, fais ce qu'il te plait
Que de jours fériés pour se reposer !

Juin, toujours serein
Allez cueillir des cerises toutes aussi exquises

Juillet, voilà l'été
De bons repas il nous faudra

Août, tout roule
Vacances et cure de jouvence

Septembre, il faut reprendre
On retrouve ses cahiers et sa maîtresse adorée

Octobre, les feuilles s'envolent
Jours pluvieux d'automne, été tu nous abandonnes

Novembre, sans attendre
Le vin nouveau, pas un verre de trop

Décembre, en robe de chambre
Devant la cheminée, on attend la nouvelle année.

B ienveillante

O ptimiste

N aturelle

N ovatrice

E blouissante

A micale

N ormale

N oble

É panouissante

E conome

La vie communale

◆ Commémoration

Cérémonie

du 11 novembre 2021



◆ La fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre sont terminés sur les 98 % du territoire communal. Seul le quartier du Sémané n'est toujours pas alimenté (desservi par la ligne venant de Laffitte Toupière). Pour recevoir la fibre sur votre lieu d'habitation, vous devez contacter votre opérateur (Orange, SFR, Bouygues, Free...) qui procèdera à l'installation.

◆ Téléphonie mobile

Les travaux de construction de l'antenne devraient débuter en mars 2022 pour une mise en service vers la fin de l'été.

◆ La station d'épuration (assainissement collectif)



Le Syndicat Barousse, Comminges, Save va réhabiliter la station d'épuration. Les travaux débuteront en mars pour une durée de 5 mois environ. Durant les travaux, la station actuelle restera en service.

Inscriptions sur la liste électorale

En 2022, auront lieu l'élection présidentielle (10 et 24 avril) et les élections législatives (12 et 19 juin).

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale d'Auzas, la date limite d'inscription en mairie est le **3 mars 2022**

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février ou mars 2006 sont priés de se présenter en mairie lorsqu'ils auront 16 ans révolus avec leur carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile des parents. Une attestation leur sera délivrée, elle est nécessaire pour les examens scolaires, la conduite accompagnée...

◆ Rentrée scolaire 2022

Pour évaluer au plus tôt les effectifs de la rentrée 2022, les familles ayant des enfants nés en 2019, (école maternelle) ou les familles nouvellement arrivées (enfants de maternelle et primaire) sont invités à se présenter en mairie au plus tard le 15 mars.

◆ Citoyenneté



Le Conseil Municipal organisera au mois d'avril une **journée citoyenne**.

Nettoyage de printemps pour la base de loisirs et autres endroits du village.

Si vous souhaitez apporter votre contribution nous vous remercions de vous inscrire en mairie.

La vie associative

◆ *Le Comité des fêtes*

L'Assemblée Générale annuelle a eu lieu le 29 janvier, le bureau a été reconduit pour un an à l'identique, cependant la secrétaire adjointe ne s'est pas représentée.

L'année 2022 sera marquée par la fête du cochon, la fête de la musique, la fête du village, la soirée Beaujolais



Soirée Beaujolais 2021

◆ *L'APPAA*

Le monument de la Vierge, sur la route de Beaulieu a retrouvé toute sa splendeur grâce aux minutieux travaux de restauration effectués par les acteurs bénévoles de l'APPAA.



◆ *Le Comité de jumelage Auzas-Bulgan*



L'ambassadrice, Madame Nyamkhuu, a été reçue le 18 septembre 2021 à la mairie d'Auzas.

Cette visite avait pour objet la concrétisation d'un projet de coopération entre les Collèges de Salies du Salat et de Bulgan.

Un vin d'honneur a clôturé cette réception en présence du Conseil Municipal et des membres du Comité de jumelage.

◆ *L'association Communale de Chasse d'Auzas*



Toujours aussi convivial le repas de chasse organisé par

Laurent et Stéphane



♦ *Bibliothèque municipale*

Tous les samedis de 11 h à 12 h
Le premier mercredi du mois de 14 à 15 h
à l'ancienne Mairie

PRÊT gratuit jusqu'à 5 livres par personne
pour une durée d'1 mois, pour tous les âges

BILAN 2021 31 inscrits -344 prêts

NOTRE ÉQUIPE : Josette Demey - Angèle Derville - Valérie de Sarrieu -
Jacqueline Troy - Chantal Turriziani - Stéphanie Walter

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Pour nous contacter :
une adresse : bibliozas@outlook.fr
2 numéros de téléphone

06 76 63 77 17 Jacqueline

05 61 90 13 06 Josette

♦ *Etat civil*

Naissance : Gabin Carrière Cieutat le 11 décembre 2021

Décès : Jacques Sarraute le 1er décembre 2021

Jacques n'a jamais voulu être Maire, cependant il a été au service de la commune en qualité de Conseiller Municipal et de 1er Adjoint, très dévoué auprès des associations sportives et festives durant de très longues années.

Il nous a quittés brutalement.



Elise Lagarrigue le 25 décembre 2021.

Elise, veuve d'Arsène Lagarrigue, lui aussi Conseiller Municipal, a été emportée par la maladie;

Aux deux familles très impliquées dans la vie du village, nous présentons nos sincères condoléances

♦ *Nouveaux Auzassiens*

Mme Delduca et M. Borau, 25 rue d'Auzas

Mme Schmitt Réjane et M. Da Silva 9 rue de Beaulieu

Mme Rouquette et M. Deruelle 20 rue d'Auzas

Infos pratiques

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Permanence du Maire

Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Téléphone

05 61 90 34 17 - 06 32 94 70 96

Courriel Auzas.mairie@orange.fr